



# Apprendre en jardinant Grainothèque

## Développer un espace potager, un coin nature dans ou hors l'école



[exemples photos de réalisations](#)

• Démarrage de l'action par une démarche sensible et citoyenne en vous appropriant l'espace de jardin ou de votre coin nature sur un mode coopératif : définir ensemble les règles d'espace et d'utilisation mais aussi décider ensemble des projets de plantation, d'observation, de valorisation.

• Mise en valeur de vos projets de jardinage,

bien que nous ne sommes plus dans l'esprit d'un concours, nous vous proposons, sur demande, des visites d'ambassadeurs (des DDEN, des militant-e-s OCCE).

Lors de ces visites, une animation sur les jeux de la mallette « [Naturoparc en Touraine](#) » offerte par le Conseil Départemental et destinée aux cycles 3, pourrait être proposée.

## Développer une grainothèque

Nous avons le projet que **les écoles qui le souhaitent s'échangent les graines** de leur jardin ou de leur espace nature **pour créer une grainothèque coopérative**. Dès maintenant, nous vous proposons de suivre le développement de vos fleurs et autres végétaux afin de préparer la récolte des graines.

Grâce à la mutualisation portée par l'OCCE, les échanges seront facilités et la socialisation des projets permettra de tisser des liens forts. « *Nos graines ont germé dans l'école à qui on les a données !* »

Voici en origami un modèle pour [fabriquer une enveloppe à graines](#)

**Le 16 avril**, nous nous retrouverons lors d'un **vendredi climatique** autour du **troc**, nous pourrons échanger nos graines et plants !

### Objectifs de l'action

Améliorer le cadre de vie de votre établissement

Impliquer les enfants dans un véritable projet pluridisciplinaire (conseil d'enfants, organisation des plantations, EEDD, Agenda 21...)

Réaliser avec les enfants un dossier retraçant le travail pédagogique sur l'année scolaire avec le carnet numérique :

<http://www.occe.coop/~ecocoop/>



### Nous pouvons vous accompagner :

Dans le démarrage du projet, sa régulation, sa valorisation.

Dans le cadre d'animation d'équipe



### Nos partenaires

[merci de remplir ce formulaire](#)

[S'inscrire](#)

[un exemple de projet en vidéo](#)



[Comment reproduire ses graines](#)



## S'informer :

L'information est passée presque inaperçue au milieu de l'actualité mais la vente de semences paysannes à des jardiniers amateurs a été officiellement autorisée et publiée au Journal Officiel daté du 11 juin 2020.

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14138>



## Se faire accompagner par nos partenaires :

